

ASSISTANT TECHNIQUE
EN APPUI A LA DIRECTION GENERALE DU MINISTERE DU TOURISME
Termes de Référence

1. CONTEXTE GENERAL

Le Gouvernement de Madagascar s'était fixé comme objectif d'atteindre 500.000 arrivées de touristes internationaux en 2023. Cette croissance devait générer jusqu'à USD 1,4 milliard de recettes touristiques. Cependant, la pandémie COVID-19 a considérablement affecté le secteur du tourisme de Madagascar : les principaux marchés émetteurs de la Grande Ile ont été parmi les premiers à décréter des mesures de restrictions de déplacement et la quasi-fermeture des frontières de Madagascar a provoqué la baisse des arrivées touristiques.

Face à la crise du COVID-19 et pour en gérer les conséquences, le Ministère du Tourisme (MINTOUR) a défini 7 axes stratégiques de développement du secteur à travers une feuille de route : (i) Stimulation de l'investissement, (ii) Promotion de la destination, (iii) Renforcement de capacité, (iv) Amélioration de la bonne gouvernance du secteur, (v) Transformation digitale, (vi) Développement des partenariats et mobilisation des ressources, (viii) Développement du secteur tourisme par une approche gouvernementale intégrée.

La Direction Générale du Tourisme du MINTOUR (DGTOUR) assure la coordination et la mise en œuvre des axes stratégiques et des projets prioritaires du MINTOUR. La DGTOUR est composée de 3 directions techniques dont la Direction de la valorisation des produits touristiques (DVPT), la Direction d'appui aux investissements touristiques (DAIT) et la Direction des normes, études, et de la formation (DNEF),

Le Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est une initiative du Gouvernement financée par la Banque Mondiale. Il vise une croissance durable des secteurs du tourisme et de l'agribusiness. Le Projet PIC2 contribue à la mise en œuvre de la Feuille de route du MINTOUR.

Dans ce cadre, le MINTOUR, avec l'appui du Projet PIC2, recrute un Assistant Technique pour appuyer la Direction Générale du Tourisme dans la conception, la coordination, la supervision et le suivi des activités relatives à la mise en œuvre des axes stratégiques de la Feuille de route du MINTOUR.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de mettre en place un système de gestion effective de la mise en œuvre des axes stratégiques et des activités liées au secteur tourisme du MINTOUR selon les calendriers proposés.

3. Etendue de la mission

L'Assistant Technique apportera un appui à la Direction Générale du Tourisme dans la gestion des activités relatives au développement du tourisme.

Les domaines d'activités qui lui seront confiés comprennent notamment :

- La gouvernance et le monitoring du secteur,
- Le suivi de la promotion de la destination Madagascar,
- Le suivi des investissements touristiques,
- La gestion de la crise sanitaire COVID-19 et la communication institutionnelle y afférente,
- La relance du tourisme après la crise sanitaire COVID-19,

- L'amélioration et la diversification de l'offre touristique.
- La recherche de partenariats et de collaborations à l'international

A titre non exhaustif, les tâches assignées à l'Assistant Technique consistent plus précisément à :

- Coordonner et entretenir les relations institutionnelles avec les partenaires techniques et financiers du secteur tourisme,
- Conseiller et appuyer le Directeur Général du Tourisme et ses collaborateurs dans la réalisation de leur mission et activités courantes,
- Participer à la planification, la mise en œuvre, le suivi et évaluation des activités de la Direction Générale du Tourisme,
- Assurer la coordination et le suivi des activités/ missions de consultants auprès de la Direction Générale du Tourisme,
- En collaboration avec les entités publiques et/ou privées, coordonner, faciliter et assurer les réalisations des projets prioritaires et/ou spécifiques du secteur tourisme, plus particulièrement :
 - o La mise en œuvre de la politique publique du tourisme,
 - o La revue du cadre légal et réglementaire du tourisme, y compris la simplification des procédures d'octroi des licences,
 - o La relance du tourisme face à la crise sanitaire Covid-19,
 - o La mise en place d'une Cellule de Communication de Crise du Tourisme,
 - o Le développement et la gestion du tourisme national,
 - o Le développement et la gestion des réserves foncières touristiques et des zones d'investissements touristiques,
 - o Une analyse de la fiscalité du Tourisme, au niveau des touristes eux-mêmes et des différents métiers composant la chaîne de valeur,
 - o Le monitoring de la promotion de la destination Madagascar et de ses régions,
 - o La gestion du système d'information tourisme et la mise en place de tableaux de bord,
 - o L'analyse de l'évolution du secteur.

D'autres tâches pourraient lui être confiées par le Ministre dans le cadre de ses compétences et celui de la mission.

Pour la réalisation de la mission, l'Assistant Technique s'appuiera sur divers rapports d'études et documents de référence déjà existants, notamment : le Plan Directeur Touristique pour Madagascar, 2004 ; les enquêtes visiteurs 2008 et 2012 ; la Stratégie Nationale de Développement des Compétences du secteur Tourisme, 2014 ; le Plan de relance du secteur tourisme, 2014 (ONTM et CBI) ; la Lettre de politique nationale du tourisme, 2017 ; la feuille de route du secteur privé du tourisme, 2019...), la Feuille de route 2022 du MINTOUR, les rapports internes de la Direction Générale du Tourisme et d'autres documents en cours de mis à jour ou d'élaboration.

4. ORGANISATION DE LA MISSION

L'Assistant Technique travaillera en plein temps sous la supervision du Directeur Général du Tourisme. Il travaillera en étroite collaboration avec les directions (DVPT, DAIT, DERF), le Coordonnateur Général des Projets, le Coordonnateur National et l'équipe de la Composante tourisme du Projet PIC2.

L'Assistant Technique établira des compte-rendu réguliers et détaillés au Ministre, au Secrétaire Général, au Directeur Général du Tourisme et au Coordonnateur National du Projet PIC2.

L'interlocuteur de l'Assistant Technique auprès du Projet PIC2 pour cette mission sera le Responsable du volet Tourisme.

La mission est prévue pour une durée de douze (12) mois renouvelable avec une évaluation à la fin des 3 premiers mois pour valider la continuation de la mission.

5. LIVRABLES

A titre de référence, l'Assistant Technique fournira au MINTOUR et au Projet PIC les livrables suivants :

- **15 jours après la signature du contrat** : rapport de démarrage incluant l'état des lieux des domaines d'activités couverts, l'identification des besoins et des activités prioritaires, le mapping des personnes-ressources du MINTOUR, le mapping des partenaires techniques/financiers impliqués dans le tourisme à Madagascar, et le listing des projets en cours.

1^{er} trimestre (3 mois après la signature du contrat) : rapport d'avancement notamment sur (i) la mise en œuvre de(s) feuille(s) de route du secteur tourisme jusqu'à fin 2022, (ii) la conception et planification des actions sur la mitigation et relance du tourisme face au COVID-19, (iii) analyse FFOM de la mise en œuvre de la feuille de route et proposition d'améliorations.

- **Tout au long de la mission** : rapport d'avancement mensuel sur la mise en œuvre des plans d'actions. Chaque rapport inclut un résumé des activités menées, des faits et des résultats saillants, des problématiques rencontrées et/ou des solutions proposées.
- **En fin de mission** : un rapport de fin de mandat retraçant et capitalisant les résultats obtenus et les recommandations pour la suite de la mise en œuvre.

6. QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

- Niveau Master (Bac+5) minimum en gestion et/ou développement du tourisme et/ou dans un domaine pertinent pour la mission,
- Expérience probante d'au moins 10 ans dans la gestion de projets, l'appui institutionnel et l'élaboration de documents stratégiques,
- Connaissance et expérience avérées de l'administration publique,
- Expérience précédente dans le secteur tourisme serait un atout,
- Fortes capacités de leadership, de gestion, d'adaptation, de travail en équipe et de communication,
- Excellente capacité de rédaction et d'expression en malgache, en français et en anglais.